

Zeitschrift: as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera

Herausgeber: Archäologie Schweiz

Band: 45 (2022)

Heft: 4

Artikel: Protéger les stations palafittiques du canton de Genève

Autor: Badoud, Nathan

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1002471>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

p a l a f i t t e s



Protéger les stations palafittiques du canton de Genève

— Nathan Badoud

Le canton de Genève compte dix sites palafittiques, pour un total de treize stations. Trois d'entre elles, incluses dans les 111 *Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes*, ont été inscrites sur la Liste du patrimoine mondial par l'Unesco en 2011: il s'agit de Versoix, de Collonge-Bellerive I et de Corsier-Port.

Fig. 1
Couverture photographique de la station de Versoix.

Fotografische Dokumentation der Station Versoix.

Documentazione fotografica della stazione di Versoix.

Ces trois stations ont été retenues pour des raisons qui tiennent non seulement à leur état de conservation actuel, mais aussi à la possibilité de les protéger pour les générations futures; même les archéologues n'ont pas le droit de les fouiller. Chacune d'entre elles présente des qualités différentes: Versoix est la plus grande station du

Léman, bien que son occupation semble se limiter à l'âge du Bronze final; à peu près contemporaine mais plus éloignée du rivage actuel (ce qui en a limité l'érosion), Collonge-Bellerive I se démarque par sa couche archéologique très bien conservée; enfin, Corsier-Port a ceci d'exceptionnel que toutes les périodes préhistoriques d'occupation

Fig. 2
Carte des sites palafittiques du canton de Genève; les sites de la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco sont marqués par un astérisque.

Karte der Seeufersiedlungen im Kanton Genf; die Fundstellen der Unesco-Welterbe-Liste sind mit einem Sternchen markiert.

Carta dei siti palafitticoli del cantone di Ginevra: i siti sulla lista del patrimonio mondiale Unesco sono contrassegnati da un asterisco.



du Léman, du Néolithique moyen au Bronze final, s'y trouvent représentées.

Les neuf autres stations du canton de Genève, distribuées entre le Néolithique final et le Bronze final, sont considérées comme des «sites associés» par l'Unesco: cela signifie que, si elles ne satisfont pas à toutes les conditions requises pour être classées au patrimoine de l'humanité (en raison de leur état de conservation, notamment), elles font l'objet d'une même politique de sensibilisation auprès du grand public, tout en pouvant être fouillées par les archéologues.

Repérées pour la plupart dans la seconde moitié du 19^e siècle, les stations genevoises n'ont été systématiquement étudiées qu'à partir de 1978; jusqu'en 2020, toutes l'ont été par Pierre Corboud et l'Université de Genève, sur mandat du Service d'archéologie du canton (SAGe).

Les risques

Les risques qui menacent les stations genevoises se répartissent en deux catégories – naturels et anthropiques – que l'évolution du climat et

l'accélération des échanges rendent de moins en moins imperméables. Au premier rang des risques naturels figure la bise: principal responsable des dynamiques d'érosion dans la partie occidentale du Léman, ce vent de secteur N-NE a causé la disparition de la couche archéologique et le dessèchement des pieux sur plusieurs stations. Autre menace naturelle, la moule *Quagga* (*Dreissena bugensis*) a désormais envahi le lac, où elle a été repérée pour la première fois en 2015: son impact sur les pilotis où elle élit domicile est difficile à évaluer, mais certainement négatif.

Les risques directement imputables à l'homme découlent, pour une part, de la navigation sur le Léman. Tout bateau ayant un fort déplacement d'eau est susceptible d'éroder le plancher lacustre, d'autant plus s'il est équipé d'un système de propulsion motorisé (roue à aube, hélice ou turbine). L'amarrage des navires requiert par ailleurs un ponton ou un «corps-mort», c'est-à-dire une bouée reliée par une chaîne à un objet pesant, par exemple une dalle de béton, placé au fond du lac. Si les pontons n'ont empiété sur le domaine palafittique que sur le site de la Belotte, les corps-morts, bien souvent installés dans le périmètre des stations, ont pu endommager la couche archéologique.

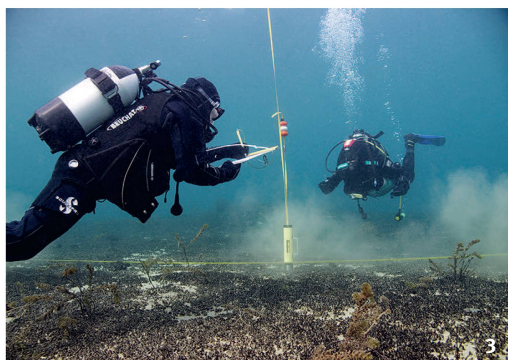
L'aménagement des berges du lac constitue le deuxième facteur de risque anthropique. Le projet de construction d'un port de plaisance à Corsier est à l'origine de la première fouille subaquatique d'une station genevoise. La création de la plage des Eaux-Vives a, quant à elle, nécessité la fouille du site du Plonjon, dont les résultats seront présentés par Pierre Corboud dans le cadre d'une monographie très attendue.

Troisième facteur de risque anthropique: les travaux linéaires. La pose des câbles et conduites qui traversent le Léman s'est longtemps faite sans égard pour la préservation des sites archéologiques, d'où d'importants dégâts infligés à plusieurs stations, jusqu'à la fin du 20^e siècle. D'autres risques liés à l'action de l'homme, comme la pollution et les pillages, ne semblent pas s'être concrétisés.

Fig. 3
Prise d'altitudes sur la station de Versoix.

Höhenmessung im Bereich der Station Versoix.

Rilievo delle quote sulla stazione di Versoix.



Le monitoring

Le classement des sites palafittiques par l'Unesco impose aux Etats responsables de veiller à leur bonne conservation en organisant des campagnes dites de «monitoring», qui permettent de suivre leur évolution à intervalles réguliers et de repérer les éventuelles atteintes causées par l'évolution du milieu naturel ou, plus directement, par les activités humaines. Dans le canton de Genève, une première campagne s'est déroulée en février et mars 2022. Cette période a été retenue parce

qu'elle offre les meilleures conditions de visibilité au fond du lac: plus tôt, la plongée est souvent rendue impossible par les tempêtes hivernales; plus tard, la croissance des algues, qui dissimulent les vestiges archéologiques, la rend inutile. Les explorations ont été menées à l'aide d'un drone et d'un robot sous-marin, relayés par une équipe de plongeurs qui a réalisé la couverture photographique des stations Unesco et de trois sites associés, puis dressé leurs profils d'altitude. Le Service d'archéologie a pu mener ces opérations grâce au concours de Pierre Corboud, de Krisztian Gal et de la Fondation Octopus, qui a réalisé avec ce dernier l'ensemble de l'exploration subaquatique. Les services archéologiques de Berne et de Neuchâtel, ainsi que le Sauvetage de Genève, ont également contribué au succès des missions.

Si les dynamiques d'érosion ne pourront être mises en évidence que par la comparaison de profils d'altitude échelonnés sur plusieurs années, certaines atteintes récemment portées aux stations palafittiques du canton sont apparues lors de la campagne de plongée 2022. Des corps-morts ont été repérés sur les stations de Versoix et de Corsier, mais surtout sur celle de la Belotte, où la couche archéologique a été gravement endommagée. Par ailleurs, le descellement des pilotis de la station des Pâquis A, causé par la bise, semble avoir été accéléré par la pratique du ski nautique. Sur toutes les stations, les pilotis étaient colonisés par la moule Quagga.

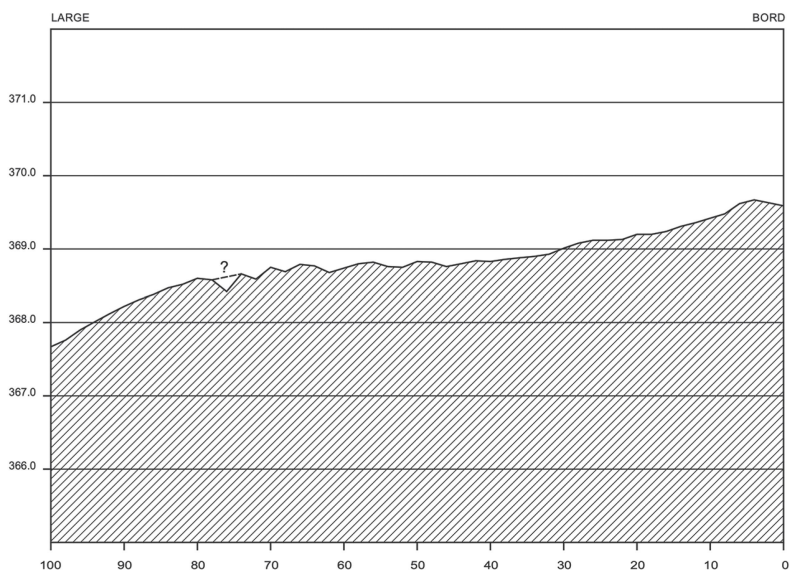
Fort de l'expérience acquise en 2022, le Service d'archéologie devrait pouvoir réaliser ses prochaines missions de suivi avec une autonomie accrue, en développant de nouvelles techniques d'acquisition des données.

Fig. 4
Profil d'altitude de la station de Corsier-Port.

Höhenprofil der Station Corsier-Port.

Profilo d'elevazione della stazione di Corsier-Port.

CORSIER-PORT / Rapport des échelles verticale/horizontale = 10 x



Les mesures de protection

Pour être efficace, la protection des sites palafittiques, considérée ici indépendamment du monitoring, doit se déployer sur plusieurs niveaux. Des mesures administratives ont été prises dès



Fig. 5
Système d'amarrage des bateaux ayant endommagé la couche archéologique de la station de la Belotte.

System zur Verankerung von Schiffen, das die archäologischen Befunde der Station Belotte beschädigt hat.

Sistema di ormeggio per imbarcazioni che ha danneggiato lo strato archeologico del sito di Belotte.

Remerciements

Le présent article a été publié avec le soutien du Service d'archéologie du canton de Genève (SAGe). Il n'aurait été possible sans le concours de Pierre Corboud et de Julien Pfyffer, président de la fondation Octopus.

Crédit des illustrations

SAGe / Fondation Octopus (fig. 1, 3, 5)

SAGe, G. Consagra (fig. 2)

SAGe / P. Corboud (fig. 4).

1923, date à laquelle Louis Blondel fit inscrire plusieurs stations à l'inventaire cantonal. La *Loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites* soumet ainsi toute démolition et toute transformation de l'objet inscrit à l'autorisation du Conseil d'État (art. 15, al. 1). L'inscription de trois stations sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco a plutôt une visée politique. Les 111 *Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes* forment en effet un objet sériel: il s'ensuit que toute atteinte portée à un seul site remet en cause le classement des 110 autres; les six pays dépositaires de l'objet (Suisse, Allemagne, Autriche, France, Italie et Slovénie) sont ainsi solidairement responsables de sa bonne conservation. Conformément aux prescriptions de l'Office fédéral de la culture, la prochaine version du Plan directeur cantonal 2030 devrait en outre intégrer une fiche «Palafittes».

La sensibilisation du public constitue le second moyen de protéger les sites palafittiques. À cet égard, on ne peut que se féliciter de l'écho que la campagne de monitoring 2022 a rencontré dans les médias, plusieurs articles de presse et une émission de la Radio Télévision Suisse lui ayant été consacrés. L'effort de sensibilisation auprès du jeune public est en passe d'être élargi à l'échelle

du canton, par le biais d'un programme d'enseignement à l'usage des élèves de 5P-6P, en cours de développement avec le Département de l'instruction publique. Enfin, des démarches ont été entreprises pour que l'existence des stations puisse être signalée à l'aide de panneaux installés sur le rivage: une manière de résoudre le paradoxe de l'invisibilité, qui a favorisé la conservation des stations palafittiques tout en les exposant à des dommages inconnus du public, et parfois des archéologues.

Zusammenfassung

Der Kanton Genf zählt dreizehn prähistorische Siedlungsplätze, deren Überreste heute im Genfersee liegen. Diese Pfahlbaustationen, von denen einige in die Liste des Unesco-Weltkulturerbes aufgenommen wurden, sind einem breiten Spektrum von Risiken ausgesetzt. Seit 2022 stellt das Amt für Archäologie des Kantons Genf deren Monitoring sicher, im Rahmen einer umfassenden Schutz- und Inwertsetzungs-Politik.

Riassunto

Nel Cantone di Ginevra si conoscono tredici insediamenti preistorici i cui resti sono oggi immersi nel lago Lemano. Alcuni di questi siti fanno parte del patrimonio mondiale dell'umanità dell'Unesco e sono esposti a una grande serie di rischi. Dal 2022, il Servizio Archeologico del Cantone di Ginevra li monitora nell'ambito di una più ampia politica di tutela e di valorizzazione.

Bibliographie

- P. Corboud, «Les sites littoraux préhistoriques du canton de Genève: mise à jour de leur classement et bilan des connaissances», *Archéologie genevoise 2012-2013* (2015), pp. 9-16.
- P. Corboud (dir.), *Genève, il y a 3000 ans. Chronique d'une fouille dans le village préhistorique du Plonjon*, Genève, 2017.
- P. Corboud, «La station littorale néolithique de Genève – La Grange. La fouille préventive d'un village oublié sous la plage publique des Eaux-Vives», *Archéologie genevoise 2016-2018* (2020), pp. 7-16.